

Saint Quentin en Yvelines, le 03 mai 2020

**Lettre du CODESQY n°31 janvier février mars 2020**

**Edito :**

Le «CODESQY 5» finalise ses travaux. A cet instant, je veux remercier chaleureusement toutes celles et ceux membres du CODESQY, agentes de l'agglomération... pour leur investissement, leur disponibilité et leur capacité d'écoute.

Michèle, Patricia, Angeline, Andrée, Christine, Jean-Claude, Jean-Paul, Gérard(s), Serge, Hugues, Raymond, Yves, toutes et tous les autres, merci pour ces trois années et demi de travail en commun qui ont permis au CODESQY de proposer aux élus des contributions de grande qualité !

Je n'oublie pas également l'accompagnement et le soutien de Joséphine KOLLMANNSSBERGER 1ière Vice-Présidente de SQY et Maire de Plaisir.

D'ici quelques mois le «CODESQY 6» sera installé. Le législateur a en effet, et c'est tant mieux, confirmé le bien-fondé des Conseils de développement fers de lance de la démocratie participative. D'ici là, des réflexions devront être menées, des propositions faites, pour améliorer encore l'efficacité et les performances de celui de SQY.

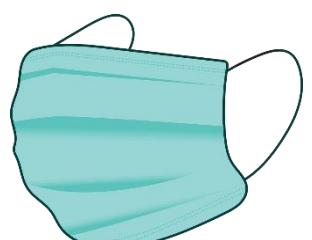
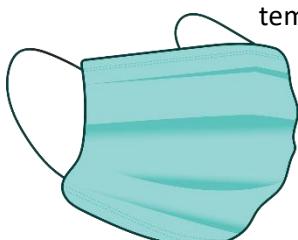
Pour ma part, considérant l'évolution de mes activités, je ne solliciterai pas une nouvelle désignation, tout en demeurant disponible pour des avis et conseils. Cette expérience fut humainement et techniquement enrichissante.

Longue vie au CODESQY, bon vent !

Yves FOUCHE

**Nota :**

Comme tous, le CODESQY travaille en confinement, peut-être en dehors du temps, tout au moins d'un temps habituel, aussi cette lettre est-elle "largement trimestrielle", ce qui explique que certains articles datent un peu. (NDLR)



## I. Ces mois-ci, la vie des groupes et commissions :

### **Groupe Projet « Le Numérique » (Saisine du Président de l'Agglomération)**

Après un rappel sur ce que l'on entend par « le Numérique » considéré comme incontournable, le groupe projet a analysé la situation, très diverse à SQY, afin d'élaborer des propositions par type d'usager :

- Entreprises de la grande entreprise à la TPE,
- Services publics (Communauté d'agglomération, communes, Education nationale...),
- Habitants et associations.

Le numérique est bien présent à SQY, avec des compétences reconnues, mais d'une façon non homogène. Ainsi, la labellisation "ville internet" n'est pas la même pour toutes les villes.



Le constat d'un décalage entre les offres d'emplois et les CV des postulants nous a amenés à examiner les besoins des entreprises et les formations proposées, en prenant en compte le bassin d'emplois.

**Parmi les thèmes abordés :**

- **FORMATION :**

- Agir au niveau de l'offre de formations et de la demande en matière de recrutements, pour inciter les entreprises à diversifier les niveaux d'embauche et avoir ainsi des équipes composées non uniquement, selon leur habitude, de Bac +5 issus de grandes écoles, mais aussi d'une partie de Bac +2. Elles pourront ainsi enrichir leurs équipes, ce qui de plus permettrait de poursuivre les formations de niveau Bac+2 Bac+3 sur le territoire.
- Faciliter les contacts, entre les demandeurs, les formateurs (organismes) et les recruteurs (rôle de Pôle emploi, de la chambre des métiers) pour obtenir une meilleure adéquation entre les CV des candidats présentés (par Pôle Emploi, par exemple) et les projets de recrutement des entreprises.
- Parmi les services exercés par les Entreprises de Services du Numérique (ESN), le support informatique en est une partie importante, car les grandes entreprises sous-traitent couramment ce service. Or les ESN spécialisées dans ce service sont généralement localisées hors SQY, pour des raisons historiques et économiques. Le Codesqy estime utile d'encourager la création ou l'installation d'ESN de ce type à SQY.

- **INFRASTRUCTURES :**

La mutualisation des infrastructures informatiques, numériques et des données associées permettrait d'optimiser les coûts.

- **SCOLAIRE :**

L'avis du CODESQY vis à vis du plan numérique à l'école est qu'il faut bien "prendre le train en marche" car l'utilisation de ces outils est devenue incontournable. Parmi ses propositions:

- Faire remonter au niveau de l'agglomération les expériences propres à chaque commune, dans leur utilisation actuelle du numérique à l'école, et les mettre en commun. Ceci permettrait de rechercher les meilleures pratiques
- Aider l'environnement familial et relationnel dans son rôle de soutien scolaire, car il est indispensable à la réussite scolaire

- **HABITANTS :**

Face au numérique, les habitants n'ont pas tous la même approche ni le même niveau de compétences.

Pour remédier à cette situation et aux difficultés qu'elle suscite, deux démarches sont possibles : l'aide directe à la personne

ou les formations appropriées. Cet aspect revêt une importance particulière en période de situation d'urgence, car aujourd'hui la



communication entre les citoyens et les collectivités est primordiale.

## Groupe Projet Plan Paysage, hameaux et centres anciens (saisine de la Vice-présidente de l'Agglomération, Alexandra Rosetti)

Suite au comité technique du 5 décembre, sur les **Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)**, le Groupe Paysage du CODESQY a transmis début janvier au service technique en charge ses **remarques et propositions** vis-à-vis de ces OQP. Ses propositions portent sur :

- La gestion et la mise en valeur des éléments de patrimoine dont les œuvres d'art public,
- La mise en valeur du réseau de chemins
- Les forêts, etc...



Afin de préserver la diversité du patrimoine et des paysages, Saint-Quentin-en-Yvelines a lancé une **grande étude sur l'aménagement des centres anciens et hameaux**. Cette étude est transversale en ce sens qu'elle comporte des liens avec les Plan Paysage, PLU, et PLD.

Les objectifs de l'étude sont :

- D'identifier les centres et hameaux anciens.
- De définir leur place ainsi que leur rôle au sein du territoire.
- De comprendre les éléments fondateurs de leur qualité et de leur identité.
- De définir avec les élus et les habitants, et selon leur place dans le territoire, leurs évolutions souhaitables.
- D'évaluer les risques maximums encourus en se référant aux règles actuelles des PLU(i).
- De protéger les centres et hameaux de Saint-Quentin-en-Yvelines en proposant les outils d'évolution des règlements d'urbanismes tout en prenant en compte le paysage pour encadrer les manières de s'y insérer.

En rapport avec cette étude, une enquête sur le devenir des centres et hameaux de Saint-Quentin-en-Yvelines a été mise en ligne en décembre dernier par SQY et se prolonge encore actuellement. Le Groupe Paysage y a répondu et une synthèse des réponses va être établie et remise au service technique en charge. Le Codesqy participera aux prochaines concertations et ateliers sur ce sujet. Le sujet de l'urbanisation et de la densification contrôlée et harmonieuse de ces centres est aux yeux du groupe et du Codesqy un des enjeux majeurs du devenir de ces centres.

### Commission Aménagement-urbanisme-logement

A) **Réaménagement du Carrefour de la Malmedonne.** (Ce carrefour est situé à l'intersection des 3 communes de Coignières, Maurepas et La Verrière)

Ce projet vise à renforcer les liaisons entre les secteurs situés au nord et au sud de la RN10 en rétablissant la continuité de la D13 et de la RD13 et à améliorer les échanges entre la voirie nationale et les voiries locales.

Ce projet comprend principalement la création d'un pont au-dessus de la N10 et le dénivellation partiel de la RN10. Suite à la concertation publique du 18 novembre au 20 décembre 2019, le rapport définitif du garant de la concertation publique a été publié le 26/01/2020. Il est téléchargeable par ce [lien](#) dans la page du site de la DIRIF qui donne l'historique et [l'actualité de cette opération](#).

Selon ce rapport du garant, Le Maître d'ouvrage, à savoir l'Etat, représenté par la Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France (DRIEA-IF), a prévu de publier son bilan de la concertation et sa décision, au plus tard trois mois après la fin de la concertation, soit fin mars. « Ces documents indiqueront ce que l'Etat a entendu en concertation et la manière dont il en tient compte dans le projet, s'il décide de le poursuivre ».



Toutefois à ce jour les conclusions et la décision de l'état de poursuivre ce projet ne sont pas encore connues.

Si cette décision se confirmait prochainement, alors l'approfondissement des études aurait lieu dès cette année, pour le lancement d'une enquête publique en 2021. Si elle débouchait sur une déclaration d'utilité publique, elle permettrait un lancement des travaux en 2024 pour une livraison du nouveau carrefour en 2026 (coût estimé de 20 M€), comme l'indique ce planning prévisionnel.

Les partenaires financiers prévus sont l'Etat, le département des Yvelines et l'agglomération de SQY

ÉTUDES				EN CAS DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE							
Études préliminaires	Études préalables à l'enquête publique	Études d'avant-projet	Études de projet	2008	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2026
Concurrence publique	Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique	Enquête publique et enquête parcellaire	Déclaration d'utilité publique	Acquisitions foncières éventuelles	Appel d'offres travaux						
PROCÉDURES											MISE EN SERVICE

### B) PLUi à 7 communes. Révision allégée :

Suite à l'enquête publique du 14 octobre au 16 novembre 2019, le rapport du commissaire enquêteur est accessible depuis janvier, sur la page du site de SQY : [Lien vers le rapport et conclusions du commissaire enquêteur d'enquête](#).

Dans sa conclusion le commissaire enquêteur note les points suivants :

« ...Il est à noter la forte opposition des riverains au projet de cimetière sur le square des 40 arpents et les inquiétudes des membres de l'association des jardins familiaux d'Elancourt quant à l'avenir de leurs jardins. De la part des PPA (ndlr : Personnes Publiques Associées), suite aux projets SQY de diminuer la hauteur et la densité maximales dans certains secteurs, l'Etat et le Département pointent le risque de ne pas respecter le SDRIF – ou de moins bien le respecter - et demandent à SQY des explications supplémentaires, ce que SQY se déclare prêt à leur fournir. ... »

### II. Nous avons participé

**Les rencontres de l'Évaluation 2020** étaient organisées ce 13 février dernier à l'Assemblée Nationale par le député Jean-Noël Barrot avec pour vocation de rassembler chercheurs, parlementaires, administrateurs de l'Assemblée Nationale et citoyens autour de l'évaluation des politiques publiques. Une journée riche en conférences et débats sur les thèmes suivants :

- POLITIQUES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- POLITIQUES D'IMMIGRATION ET D'INTÉGRATION
- POLITIQUES DE LOGEMENT
- LE CERCLE VERTUEUX DE L'ÉVALUATION

Ne serait-ce que sur l'exemple de la transition écologique, le CODESQY, présent durant cette journée, a fait remarquer que l'efficacité de l'action publique se heurte souvent à une complexité particulière : de fait, sa mise en œuvre dépend principalement d'une déclinaison et d'une mise en action conduite au niveau des territoires, à travers les PCAET.

Ainsi le dernier rapport du Haut Conseil pour le Climat démontre que les résultats intermédiaires de la Stratégie Nationale Bas Carbone ne sont pas en ligne avec les objectifs dans les deux domaines « utilisation des bâtiments » et « déplacements », lesquels concernent particulièrement les territoires. Ce même rapport recommande d'articuler la stratégie nationale Bas Carbone à toutes les échelles.

Le CODESQY s'interroge donc sur les travaux en cours concernant l'évaluation de l'efficacité de l'action publique (1) dans ce type de configuration complexe, et sur la prise en compte du fait que cette efficacité dépend aussi de l'action de la société civile et des initiatives des citoyens. Dans sa réponse, le directeur

exécutif du Haut Conseil pour le Climat a souligné que la première difficulté consiste à disposer de données suffisamment harmonisées, et a mentionné qu'une thématique sur ces questions territoriales est prévue dès le prochain rapport du Haut Conseil pour le Climat.

Vous retrouverez les vidéos, présentations et notes de synthèse des intervenants sur le site : [www.rencontresdevaluation.fr](http://www.rencontresdevaluation.fr)

(1) Les principes, processus et méthodes de l'évaluation des politiques publiques (EPP), sont décrits dans le mémo du même nom téléchargeable sur cette page, [MÉMO SUR LA MÉTHODE DES ÉVALUATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES](#). Voir en particulier le synoptique à la page 15 de ce mémo qui montre les phases de la chaîne de valeur d'une action publique et les critères de son évaluation.

### **Séminaire CNCD**

La Coordination nationale des Conseils de développement a organisé le jeudi 6 février à Paris une journée de réflexion et de partage d'expérience ouverte aux président(e)s, bénévoles et technicien(ne)s de Conseils de Développement sur le thème : « **Les Conseils de Développement 2020-2040 : vers une nouvelle étape pour relever les défis écologiques, sociaux et démocratiques** »



Cette journée a permis de préciser la variété des positionnements des Conseils De Développement selon les territoires, depuis le rôle traditionnel d'élaboration de propositions pour éclairer la réflexion des élus jusqu'aux rôles de mise en réseau des acteurs d'un territoire, d'animation de débats publics, de porteur de projet, de facilitateur...

Les réflexions de cette journée permettront d'enrichir celles du CODESQY concernant son prochain renouvellement.

Vous retrouverez la synthèse de cette journée sur le site de la CNCD : <http://www.conseils-de-developpement.fr/>

### **III. Réflexion...**

#### **SQY et le Grand-Annecy, même combat pour les jeunes:**

Il est intéressant de constater que le Conseil de Développement-Espace citoyen du Grand-Annecy (en partenariat avec l'IUT d'Annecy), a mené un travail comparable à notre enquête sur les Jeunes de SQY (présentée dans le dernier **Echo'DESQY**). Nous avons noté des conclusions sont identiques, à savoir :



- même sujet d'étude : les jeunes, leur attente et leur place dans les territoires.

- même époque

- même population : 426 jeunes de 16 à 30 ans à Annecy, 477 jeunes de 18 à 30 ans à SQY.

Tout comme les préconisations pour un « **mieux vivre ensemble** » à Annecy :

- Créer une plateforme numérique ouvrant l'accès aux loisirs, aux transports, aux loisirs, à l'agenda de la Ville, aux événements culturels, sportifs, ...

- Créer des tiers-lieux (lieux de rencontre)

- Créer une charte pour associer les Jeunes aux décisions concernant le long terme.

- Intégrer toutes les catégories de Jeunes : attention aux handicaps de toutes sortes et aux fractures entre différents groupes de jeunes.

- Permettre et faciliter les accès à :

- l'éducation,
- l'emploi,
- au logement (à prix raisonnable),
- aux transports (compromis lignes-horaires, horaires étendus soir et nuit),
- aux soins (augmenter le nombre de médecins),
- aux loisirs (augmenter le nombre de manifestations diverses, boîtes de nuit...)



## **Les formes de démocratie participative dans les communes de SQY :**

... Conseils citoyens, comités de quartiers, leur organisation, leur fonctionnement... comment sont-ils connus, perçus dans leurs quartiers? Dans la suite de l'Assemblée Plénière Ouverte de juin, le CODESQY souhaite identifier les différentes formes de démocratie participative du territoire. Sur la base des sites des villes de SQY, pour poursuivre notre présentation commencée dans notre lettre précédente (■, rappelée en fin d'article):

### **■ *Les Clayes sous-bois* : La seule mention trouvée est celle d'un lieu qui fait plus penser à un espace de rencontre qu'un espace de démocratie locale: le Sémaphore**

*Le Sémaphore est un centre social agréé par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il contribue au développement social, éducatif et culturel de la Ville des Clayes-sous-Bois. C'est un lieu « d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation », un « lieu d'animation de la vie locale » ouvert à tous les Clétiens.*

### **■ *Coignières* : Les "Conseils De Quartiers" correspondent aux "4 secteurs" définis sur la carte présentée sur le site de la ville.**

Organisation : chaque conseil est organisé selon la même structure:

*La composition se devine par la présence à chaque conseil (mention "en présence des élus"): maire (Président des Conseils de quartiers), Adjoint au Maire (- Vice-Président des Conseil de Quartiers) 2 membres désignés par le Conseil Municipal et des habitants.*

*Ces conseils de quartier ont un budget participatif de 30 k€ au global pour 2019. Tous les sujets peuvent être abordés.*

#### Points abordés:

*-Explications du maire sur des points de la vie quotidienne (stationnement ...)*

*-"Remontées" de la vie quotidienne des habitants et la réponse des élus (prise en compte, ...)*

#### *-Quels projets participatifs pour 2019 ?*

*Mise en place d'un registre en mairie pour que les habitants puissent (hors réunion) continuer à exprimer les besoins du ou des quartiers*



### **■ *Villepreux* : Dans rubrique ville-municipalités, onglet "participez aux projets de votre ville" puis "actualités, on trouve: «Participez aux projets de votre ville !»**

*Lancement de l'opération "j'aime ma ville". Les habitants sont invités à envoyer leurs idées qui contribueront à faire grandir la ville un peu plus vite. Elles seront toutes étudiées.*

*Un comité décidera de donner vie aux propositions les plus constructives et réalisables. Villepreux fait un pas de plus vers la démocratie participative (contact par courriel).*

*Dans onglet : votre mairie, reprise de ce contact "vous avez une idée ou un projet pour faire grandir la ville un peu plus vite ? Envoyez-les ...*

### **■ *Plaisir* : Le conseil de quartier du Valibout est une association qui a pour but d'aider les habitants du quartier dans les démarches administratives, dans la rédaction de courriers ou CV, de donner accès à internet avec la mise à disposition de 4 ordinateurs, de créer du lien social.**

**Maurepas** : Dans le cadre de l'animation de notre démocratie locale, le maire a souhaité mettre en place des **réunions de quartiers**.

Comment se déroulent ces réunions ?

Le maire, accompagné des élus référents du quartier, répond aux questions des habitants présents.

Pas d'ordre du jour, c'est vous qui décidez des sujets abordés.

Les réunions se déroulent par roulement dans chaque quartier.

Ces rencontres ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la ville et de leur quartier.

**Elancourt** : Des **associations** et un accès à « **Ecrire à mon élu** », mais pas de notion de **Conseil de quartier** sur le site de la ville

**Magny les Hameaux** : Dans le cadre de la démocratie participative et pour faire suite au budget collaboratif, la municipalité organise un **café citoyen** pour échanger autour des trois thèmes: **Famille - Bien vivre ensemble - Cadre de vie**

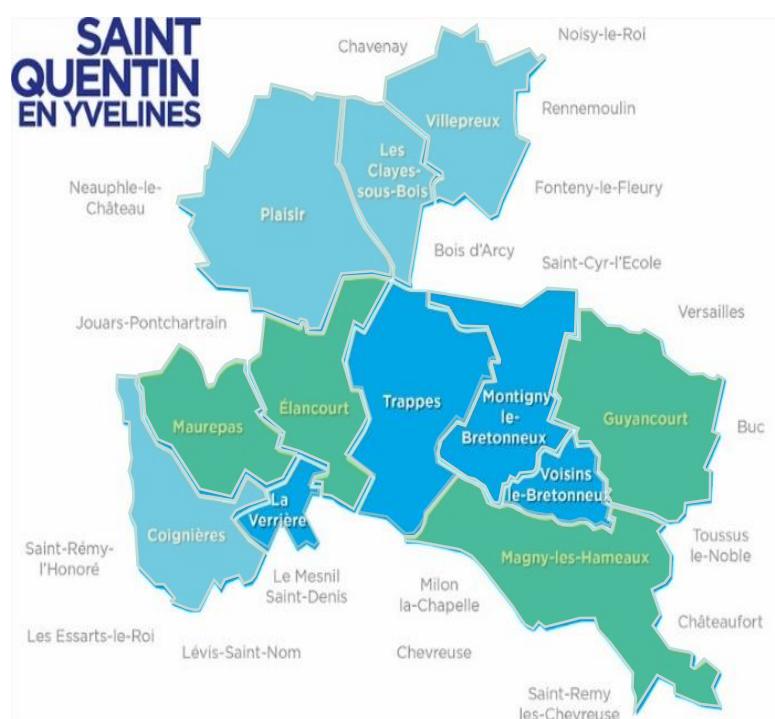
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démocratie participative largement développée à Magny-les-Hameaux, notamment avec les comités consultatifs, réunions dans le cadre de la Gestion urbaine de proximité, «Allô M. le Maire», visites des hameaux et quartiers, ou encore la présence des élus le samedi matin à l'accueil de l'hôtel de Ville...

En organisant ce **café citoyen**, la municipalité souhaite poursuivre et favoriser la concertation et l'information la plus large possible auprès des Magnycois pour que Magny-les-Hameaux évolue.

**Guyancourt** : Quatre **Maisons de Quartier** dans lesquelles, la municipalité a mis en place des rencontres avec les **Elus** afin d'engager le dialogue avec les habitants chaque samedi, à tour de rôle.

Les Maisons de quartier et Centres sociaux s'adressent à tous les publics : enfants, jeunes, adultes, familles:-

Le quartier du Pont du Routoir a son propre **Conseil Citoyen** constitué de 16 habitants titulaires et 8 remplaçants, ainsi que de 8 acteurs locaux titulaires et 4 remplaçants. C'est donc au total 36 citoyens qui œuvrent pour remettre du dialogue entre les habitants et le développement du quartier.



Et en rappel de la dernière lettre :

**La Verrière** : « **Conseil de Ville et de Voisinage** ». Ce conseil créé et géré par la Municipalité est un lieu d'échanges, de débats et d'intervention citoyenne. En ce moment, il effectue un travail de réflexion sur tous les sujets concernant la rénovation du quartier du Bois de l'Etang. Avec tous les partenaires (habitants, communauté d'Agglo, bailleur, ANRU...), il examine actuellement différents scénarios.

**Voisins le Bretonneux** : 3 Conseils de Quartier totalement indépendants de la municipalité sur la base du volontariat et engagés par une charte. Les conseils tenus et leurs activités sont accompagnés par les services municipaux concernant les moyens mis à disposition. Leurs avis et propositions sont considérés par les élus pour les décisions.

**Montigny le Bretonneux** : 8 Conseils de quartier élus par les résidents et présidés par des élus de la municipalité. Des Maisons de quartier accompagnent les Ignymontains dans leur rôle de parents, futurs parents, grands-parents et aussi les adolescents, les enfants.

**Trappes en Yvelines** : des comités de quartier et un conseil des anciens.

**Comités de quartier** : il s'agit d'instance participative composée d'habitants élus (entre 5 et 20 membres) pour 3 ans, de représentants du conseil municipal (4) et de représentants désignés de la société civile (2).

Il participe à la gestion collective de la Ville et améliore le cadre de vie en travaillant à la mise en œuvre de projets d'intérêt général et portant sur le domaine public. Il propose des solutions aux problématiques rencontrées par les habitants.

Le comité se réunit tous les mois et est composé de membres élus et de droit. Des réunions d'information pour les habitants du quartier sont organisées régulièrement afin d'échanger. Les représentants des comités de quartier participent également aux commissions municipales ainsi qu'à la gestion urbaine de proximité (GUP).

**Conseil des anciens** : C'est une instance de réflexion et de concertation dédiée aux seniors, le Conseil des Anciens est un interlocuteur privilégié de la Ville et de ses habitants et un outil de proximité au service de la cohésion sociale. Eclairés et expérimentés, ses membres disposent d'un pouvoir consultatif sur les différents projets intéressant la commune (rénovation urbaine, sport, culture, enfance...).



Retrouvez nous sur <https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/les-instances-communautaires>

Et aussi sur Facebook : « **CODESQY, Conseil de Développement de Saint-Quentin-en-Yvelines** »

Directeur de la Publication : [Yves FOUCHE](#), Président  
Equipe de la Rédaction :  
H BERTAULD, V BOUSSIER, [M CHOSEROT](#), JP GUILLOUET, S LUNEAU, R STROMPF  
[Patricia MALIVET](#) – Chargée de Gestion (01 39 44 82 07)

